

COMPTE RENDU

Direction Territoriale
Rhône Saône

Direction
Du Développement

Commission Locale des Usagers

12 novembre 2024

Rédacteur : Caroline SCHLOSSER - Port : 06 85 76 82 14 - caroline.schlosser@vnf.fr

I - Fonctionnement de la commission

a) La date de la prochaine commission est fixée : mardi 13 mai 2025, site PROMOFLUVIA – PLEH LYON, 14h – 16h30, accueil café à 13h30

b) N. Chartre, VNF, demande si les membres de la commission souhaitent poser des questions diverses. Pas de questions. Elles pourront être abordées, le cas échéant, en fin de séance.

Il est rappelé que les comptes-rendus des CLU et les documents présentés sont publiés sur l'internet de VNF (https://www.vnf.fr/vnf/publications/?fwp_type_publications=commissions-des-usagers).

II - Navigation, sécurité et chômage

IIa) Navigation et sécurité

Y. LESCOUET, CNR, fait le point sur les conditions d'exploitation 2024 (trafic et hydraulité) Cf. diaporama.

IIb) Chômage

I. Vallance, VNF, rappelle les prévisions de chômages 2026 qui ont été présentées lors de la précédente CLU ainsi que les demandes de modifications des chômages 2025. Cf. diaporama (qui sera repris en indiquant la date et l'heure du début et de fin du chômage).

CHOMAGES 2026 :

Ecluse de Nourriguier – chômage 2026 :

- L'UTI CRS de VNF propose d'avancer le début du chômage 2026 au 19 octobre plutôt qu'au début novembre.
- L'ANPEI soulève les difficultés pour les plaisanciers revenant en hivernage à cette période, suggérant un décalage d'au moins une semaine.
- VNF analysera les contraintes techniques associées à ce changement.

Fermeture du Canal de Bourgogne (fin 2026 - début 2027), géré par la DT Centre-Bourgogne de VNF :

- L'ANPEI indique que cette fermeture engendrera des difficultés pour les plaisanciers concernant les amarrages car elle prévoit un report de ceux-ci sur la Saône, ce qui risque de créer des tensions entre les usagers pour l'utilisation des amarrages disponibles, notamment pour la filière des péniches-hôtels.

CHOMAGES 2027 :

- Pour 2027, sur le Canal du Rhône à Sète, il est envisagé de réaliser des travaux lourds de rénovation qui nécessiteront des périodes de chômages de 3 à 4 semaines à l'écluse de St Gilles et de 3 à 6 semaines aux Portes du Vidourle.
- VNF indique que la période optimale pour les usagers sera décidée après une concertation à venir. CroisiEurope recommande janvier à mars, tandis qu'E2F, pour le transport de fret, attend les retours des armateurs avant de donner une réponse d'ici fin novembre

CHOMAGES 2027 à 2030 ASSOCIES AUX TRAVAUX LOURDS SUR LES ECLUSES CNR DE BOLLENE ET DE CHATEAUNEUF :

Il s'agit du doublement des portes aval de Châteauneuf et Bollène (2025-2030).

Cf. diaporama.

- Y. Lescouet, CNR, présente le projet qui entraînera un arrêt de navigation annuel de 15 jours, de 2027 à 2030, soit une augmentation de 5 jours par rapport aux chômages actuels qui sont de 10 jours
- M. Malcuit, représentant E2F, a suggéré la possibilité de répartir ces arrêts en deux périodes (5 jours et 10 jours), mais CNR a précisé qu'une telle répartition poserait des difficultés liées aux aménagements et replis de chantiers et que cela ne se traduirait très probablement pas par 10 et 5 jours mais nécessiterait des périodes d'arrêt plus longues (peut être de 10 jours chacune). Cela sera toutefois évoqué avec l'équipe projet pour voir la faisabilité.
- AGIS a exprimé son désaccord avec des arrêts de navigation en novembre si l'arrêt devait se faire en 2 fois comme le suggère E2F, soulignant les impacts sur la saison touristique. AGIS est plus favorable à des chômages sur la période janvier-mars. AGIS souhaite également que les 5 jours supplémentaires d'arrêt soient placés avant le chômage habituel, la saison devant démarrer dès la fin du chômage mis en place habituellement ; dans ce cas de figure cela ne pose pas de pb majeur à la filière des paquebots

→ **Complément post-réunion** : E2F a pris contact avec Y. Lescouet, CNR, le 13/11/2024, pour lui indiquer qu'après avoir consulté les navigants pour les activités Fret la solution avec un chômage de 15 jours était préférable à celle évoquée avec deux arrêts

- AGIS alerte toutefois sur la capacité des sites pour l'accueil des bateaux -> l'allongement des chômages impacte les stratégies d'hivernage. -> lister les sites capables d'accueillir des bateaux avec ou sans passagers. -> souhaite que l'étude antérieure soit reprise pour identifier les sites : hivernage, avec sans passagers, situation en cas de crue.
- CFT a alerté sur les pertes d'activités occasionnées par ces chômages.
- Les navigants ont interrogé sur les écluses concernées par cette prolongation de 5 jours de fermeture, sachant que la coupure des 2 écluses de Châteauneuf et Bollène impacte l'ensemble du trafic sur l'axe. CNR indique que la demande officielle portée auprès de la tutelle ne concerne que les deux écluses cités (Châteauneuf et Beauchastel) : pour autant dans la mesure où l'impact d'une prolongation analogue sur les autres écluses n'aurait que peu d'incidents complémentaires sur le trafic, CNR s'autorise à analyser l'opportunité de profiter de cet allongement de 5 jours pour la réalisation d'opérations plus conséquentes sur les autres écluses de l'axe. Les navigants apportent une requête : si cette opportunité venait à se concrétiser, il pourrait être intéressant d'avoir les ouvertures des écluses les plus à l'extrémité de l'axe 1 jour avant les ouvertures de Beauchastel et Châteauneuf, cela pourrait permettre de commencer la descente ou la montée et de gagner une rotation.
- CNR a prévu une rencontre avec les navigants le 10 mars, avec une réponse attendue de l'État fin avril. Les navigants devront recueillir des informations auprès de leurs clients pour alimenter cette discussion. Entre la CLU et la rencontre du 10 mars les navigants sont invités à remonter des éléments à CNR qui permettraient d'alimenter les échanges lors de la rencontre.

III - Chantiers en cours et prévus

- L. Bigou, VNF, présente les travaux d'infrastructure de VNF. Cf. diaporama.

IV - Développement, transport et tourisme

- V. Zurbach, VNF, présente le trafic fret des 8 premiers mois 2024. Cf. diaporama.
Les filières agricole, produits pétroliers, produits métallurgiques et engrais sont en hausse tandis que les conteneurs, la filière BTP et les sels de déneigement sont plutôt en baisse.
Remontée en séance d'une erreur sur les chiffres pétroliers par CFT -> VNF regarde post réunion.
- C. Schlosser, VNF, présente un point sur le développement de la filière touristique. Cf. diaporama

V - Questions diverses

- L'ANPEI a signalé un manque d'amarrages à Avignon, notamment au Quai de la Ligne, où les plaisanciers ont dû quitter le site sans place pour passer la nuit suite à l'arrivée du Napoléon. De plus, le port de l'Ardoise a fermé, aggravant la situation.

- AGIS questionne sur l'absence de réponse de SCE sur le détail des consommations électriques aux bornes VNF
- Concernant les paquebots fluviaux à Lyon AGIS met en avant la réussite du ZULU (collecte de 439 m³ de déchets en 4 mois, soit environ 40 camions en moins sur le QCB) et d'ECOFLUV (collecte des boues). AGIS demande à tous de promouvoir cette initiative pour lutter la stigmatisation de la croisière fluviale.
- CNR/VNF rappellent défendre la croisière a tous les niveaux, médiatique comme dans ses relations avec les collectivités locales
- AGIS questionne CNR sur le devenir du quai Fillon eu égard au projet de passerelle sur le Rhône de la métropole. CNR invite les armateurs à contacter la Métropole de Lyon afin réaffirmer leur souhait de conserver les capacités d'accueil à Lyon.
- AGIS a soulevé une problématique concernant la fiabilité et le coût du slipway d'Arles, les prix étant moitié moindre sur le Danube.
- AGIS propose d'utiliser le site de Villefranche comme site d'hivernage. VNF indique que cette solution est complexe car pas de site de replis en cas de crue aujourd'hui défini. Ce sujet doit être étudié plus précisément.

- E2F informe que 554 jours de navigation nécessaires pour obtenir un permis de pilotage est une contrainte qui va poser de grosses difficultés pour renouveler la population de capitaines. Souhaite que VNF s'en fasse le relai auprès de l'Etat (Ministère).

- CROISIEUROPE indique que 6 capitaines de leurs 27 bateaux de croisière prendraient leur retraite prochainement.